



# 2023 RAPPORT ACTIVITE



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'ÉNERGIE  
D'INDRE-ET-LOIRE



territoire  
d'énergie  
INDRE-ET-LOIRE



## L'ORGANIGRAMME DES ÉLUS

P. 4



## UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

P. 6

- Le service public de l'électricité
- Extension des réseaux électriques
  - Renforcement et sécurisation des réseaux électriques
- Dissimulation des réseaux électriques
- Entretien des postes de transformation
- Le contrôle des concessions d'énergies
  - Le service public du gaz
    - L'éclairage public
  - Le Système d'Information Géographique (SIG)
- Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)
  - Transition énergétique



## FINANCES

P. 24

- Un rôle central pour le territoire
  - Les recettes et dépenses



## ADMINISTRATION

P. 26

- Aller plus loin dans la transition
- Organigramme des services



## ÉVÈNEMENTIEL

P.28



## PARTENAIRES

P.30

- EneR Centre-Val de Loire, une dynamique qui se confirme
- MODULO se déploie

## ÉDITO

Jean-Luc Dupont  
Président du SIEIL



### RENOUVELLEMENT DU CAHIER DES CHARGES DE CONCESSION DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE POUR 30 ANS

Après avoir dû faire face à l'explosion des coûts de l'énergie en 2022, le SIEIL s'est pleinement mobilisé en 2023 pour répondre aux enjeux des transitions énergétique et climatique. L'année 2023 a été marquée par la signature du contrat de renouvellement de la concession de distribution de l'électricité avec Enedis, aboutissement de près de trois ans de travail. Ce nouveau contrat représente une avancée pour le SIEIL. En effet, s'il est signé pour 30 ans, il n'est plus figé, puisque nous y avons intégré une clause de revoyure tous les quatre ans, ce qui permettra au syndicat de faire des points d'étape, d'évaluer les actions engagées et de fixer le cap pour la période suivante. Il est notamment prévu, pour la première phase du plan pluriannuel d'investissements, une enveloppe de 16 M€ sur quatre ans afin de poursuivre l'amélioration du réseau et des infrastructures.

### NOUVEAU CONTRAT DE LA CONCESSION DE GAZ

L'année 2023 a aussi été marquée par le lancement des travaux pour le renouvellement du cahier des charges de la concession de distribution de gaz en interne, qui devraient aboutir mi 2025 avec GRDF. Ce nouveau contrat sera la déclinaison, au niveau de notre territoire, d'un protocole national validé par la FNCCR et GRDF. Nouveauté également de ce futur contrat : il sera unique pour l'ensemble du département et remplacera les différents contrats de concession actuellement en vigueur. Les enjeux étant les mêmes pour toutes les communes, il est tout à fait pertinent d'avoir un contrat cadre unique dans lequel seront intégrées les spécificités de chaque commune. Parmi les volets importants, il y a notamment le développement du biométhane, que nous devons accompagner dans le cadre de la transition énergétique. Nous participerons ainsi à la réalisation de l'objectif national qui est d'atteindre 50 % de gaz renouvelable dans la consommation totale de gaz du pays d'ici 2035.

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Toujours au chapitre de la transition énergétique, en 2023, nous avons créé un fonds dédié à la rénovation énergétique des équipements publics, doté de 250 000 € pour accompagner les communes dans leurs chantiers de rénovation de bâtiments. Au cours de l'année écoulée, le SIEIL a aussi porté auprès des services de l'État un programme sur l'éclairage public, éligible au Fonds Vert mis en place par le Gouvernement. Les 645 000 € récupérés ont ainsi permis de faire baisser la part des communes de 10 % dans les investissements, leur reste à charge passant de 50 % à 40 %, la part du SIEIL restant inchangée à 50 %.

### AU CŒUR DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE

Notre syndicat a aussi participé avec Tours Métropole, les communautés de communes du Val de l'Indre et Loches Sud Touraine, ainsi que le groupe ST Microelectronics, à la création de Hy'Touraine, la SEM qui pilote le projet de création de la première station de production d'hydrogène vert à Sorigny. C'est le premier pas vers la mise en place d'une filière stratégique pour notre territoire qui pourra bénéficier de cette énergie propre à l'avenir. Sur le terrain des mobilités, le SIEIL, à travers la SPL Modulo, va aussi finaliser le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques afin de quadriller notre territoire de façon cohérente et efficiente. En cette période de transition dans laquelle les énergies renouvelables doivent jouer un rôle majeur, EneR Centre-Val de Loire s'avère aussi être l'outil adapté sur lequel nos adhérents peuvent s'appuyer pour accélérer cette transition. Toutes les composantes du SIEIL sont en action pour faire face aux défis de la transition énergétique. On ne peut que les féliciter et s'en réjouir.

Données 2023 - Édition juin 2024

Direction de la publication : Sophie Nicolas

Rédaction : SIEIL - wam! / Photographie : SIEIL

Impression : Prevost / Création et réalisation graphique : wam!





# L'organigramme des élus

Réélu à la tête du syndicat en 2020, Jean-Luc DUPONT, Président du SIEIL et Maire de Chinon, travaille aux côtés d'une équipe qui assure une représentation efficace du territoire.

## — Les Vice-Présidents —



**Jean-Luc DUPONT**  
Président du SIEIL  
Vice-Président  
de la FNCCR en charge  
des Territoires intelligents  
et véhicules propres  
Commune de Chinon



**Sébastien CLEMENT**  
Vice-Président en charge  
de l'électricité - concession  
Commune de La Riche  
PDG de Modulo



**Patrick MICHAUD**  
Vice-Président  
en charge de l'électricité -  
concession  
Commune de Veigné



**Fabrice BOIGARD**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
en charge des finances  
Commune de  
Saint-Cyr-sur-Loire



**Lionel AUDIGER**  
Vice-Président en charge  
de l'électricité - travaux  
Commune  
de Joué-lès-Tours



**Vincent MORETTE**  
Vice-Président  
en charge du gaz  
Commune  
de Montlouis-sur-Loire



**Jean-Luc CADIOU**  
Vice-Président en charge  
de l'éclairage public  
Commune de Vallères



**Antoine TRYSTRAM**  
Vice-Président  
en charge des territoires  
intelligents  
Commune de Semblançay



**Brice RAVIER**  
Vice-Président  
en charge  
de l'électricité-travaux  
Commune d'Amboise



**Laurent RAYMOND**  
Vice-Président en charge  
de la commande publique,  
et de la transition  
énergétique de la  
mutualisation des achats  
Commune de Saint-Avertin



**Francis BAISSON**  
Vice-Président en charge  
des technologies  
de l'information  
Commune de Saint-Flavier

## — Les membres du Bureau —



**Michel GANGNEUX**  
Commune  
de Bossay-sur-Claise



**Chantal JAMIN**  
Commune de Loches



**Olivier DURAND**  
Commune  
de Parçay-sur-Vienne



**Patrick GOUJON**  
Commune  
de Ballan-Miré



**Fabienne GELLENONCOURT**  
Commune de  
Cinq-Mars-la Pile



**Michel JOLLIVET**  
Commune  
de Neuillé-Pont-Pierre



**Pierre POUPEAU**  
Commune  
de Chenonceaux



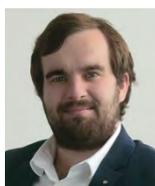
**Gilles AUGEREAU**  
Commune de Vézetz



**Francis BRUERE**  
Commune  
Le Grand-Pressigny



**Franck SALGE**  
Commune Les Hermites



**Alexandre GIBault**  
Commune  
La Tour-Saint-Gelin



**Martin COHEN**  
Ville de Tours



# Le service public de l'électricité



**18 000 000 €**

Mandatés en 2023 pour les investissements dans les travaux d'électricité et de télécommunications en coordination (17 M€ en 2022)

En 2023, 18 millions d'euros ont été investis sur les projets de renforcement, sécurisation, extension et dissimulation du réseau électrique et du réseau de télécommunication en coordination. La dotation globale du FACÉ est, elle, en diminution de 86 000 €.

La différence entre le nombre de réalisations en baisse et l'augmentation des mandatements s'explique par le glissement du solde financier en 2023 de dossiers réalisés en 2022.

2023 a également été une année de renouvellement du groupement d'achat des transformateurs et des postes ruraux compacts simplifiés avec nos collègues du grand ouest. Nos marchés de fournitures des postes de transformation ont eux aussi été renouvelés. Sur ce point, le SIEIL a constaté une diminution des soumissionnaires et une augmentation très importante des prix, avec des délais de livraison toujours conséquents.

**231 chantiers**

de dissimulation, renforcement, sécurisation ou extension du réseau réalisés en 2023 (319 en 2022)



**- 1,87 %**

c'est la diminution de la dotation globale du FACÉ en 2023 (-3,20 % en 2022)

## « Nous sommes tributaires de nos fabricants et fournisseurs »

« D'une manière générale, les dossiers de renforcement et d'extension nécessitent régulièrement la pose de postes de transformation ou la mutation de transformateurs, avec des délais de livraison très importants : entre 7 et 12 mois, au lieu des 2,5 mois habituels. Après des problèmes d'approvisionnement en matériel et matériaux, les fabricants font face à un afflux de commandes supérieur à leurs capacités industrielles. De plus, le SIEIL a été pénalisé par la défaillance d'un groupement d'entreprises sur les six que compte le marché d'études et de travaux électricité. Ces facteurs conjugués impactent le rythme des réalisations annuelles. »



En 2023, le SIEIL a renforcé et sécurisé le réseau électrique de nombreux territoires d'Indre-et-Loire.



**Lionel AUDIGER**  
Vice-Président en charge de l'électricité - travaux



**Laurent CATOT**  
Directeur adjoint des services techniques



# Extension des réseaux électriques



**4 350 000 €**

mandatés en 2023 pour  
des travaux d'extension  
(4,645 M€ en 2022)

**129 chantiers  
d'extension**

réalisés en 2023 (194 en 2022)



**+ 0,59%**

d'augmentation pour la dotation  
globale du FACÉ (-11,88 % en  
2022)



Livraison par le SIEIL d'un nouveau poste de  
transformation pour une entreprise d'Esves-sur-Indre.

Le nombre de réalisations de dossiers d'extension a fortement diminué. Deux raisons majeures peuvent en être à l'origine : les problèmes d'approvisionnement des postes de transformation et des transformateurs, ainsi que les difficultés d'obtention des prêts pour les investisseurs.

Néanmoins, le SIEIL réalise toujours beaucoup de chiffreages avec participation des demandeurs en équipement public exceptionnel et en réseau de desserte. Le réseau électrique étant un réseau de desserte obligatoire, le SIEIL finance les extensions avec participation ou non du demandeur en fonction de la qualification du projet.

Signalons également que les demandes de raccordement pour des installations de recharges pour véhicules électriques (IRVE) et antenne de téléphonie mobile sont en augmentation.

Enfin, après plusieurs années de baisse, le FACÉ a maintenu sa dotation pour les extensions au niveau de l'année précédente.

**Alexis DUPUY**

Responsable  
service électricité



« **Un défi  
logistique pour  
un nouveau  
transformateur** »

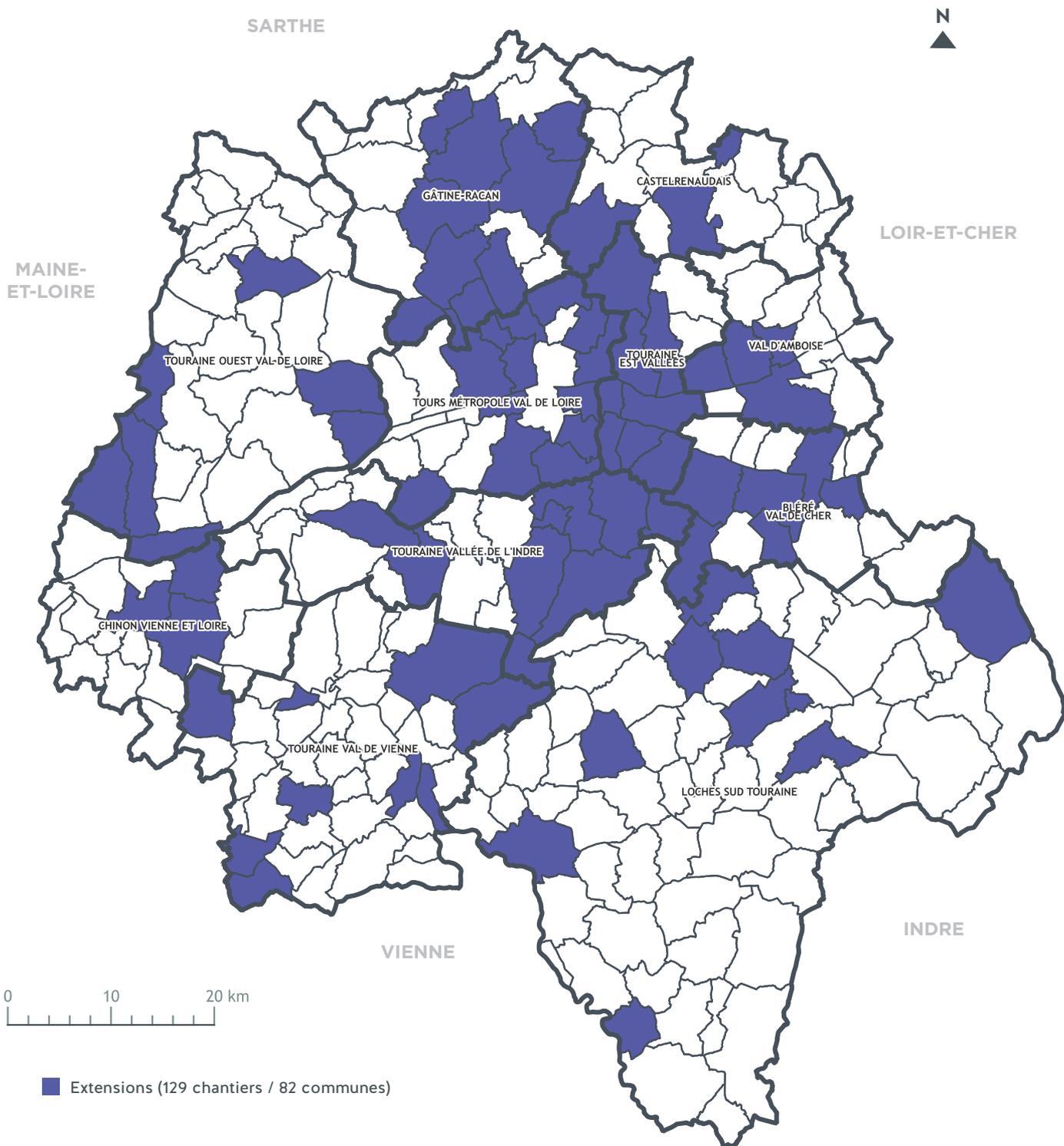


**Lionel AUDIGER**

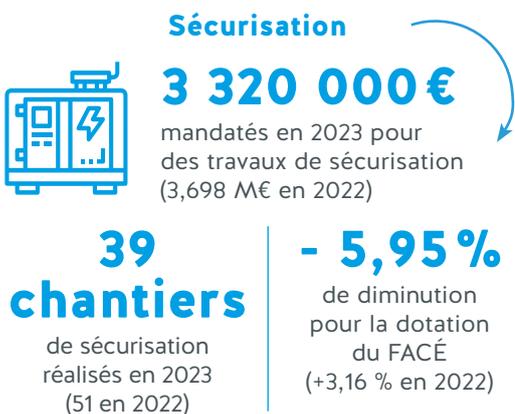
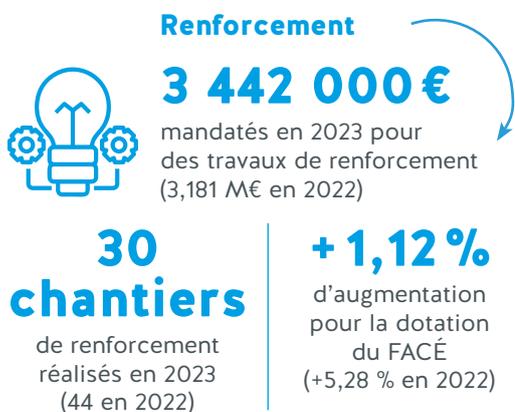
Vice-Président en charge  
de l'électricité - travaux

« Le SIEIL a été sollicité pour une augmentation de puissance d'une entreprise qui installait des points de recharge pour véhicules électriques sur son parking. Le poste de transformation qui alimentait l'entreprise ne permettait pas d'absorber cette augmentation de puissance. Au vu du besoin, un nouveau poste de transformation à couloir de manœuvre HTA/BT (PAC) a été créé, permettant, en plus, la suppression d'un ancien transformateur socle. En raison des problèmes d'accessibilité dans le chemin rural et de la nécessité de passer au-dessus d'une ligne électrique basse tension, la livraison du poste de transformation a été réalisée à l'aide d'une grue de levage de 60 tonnes depuis le parking du demandeur. Un nouveau point de livraison en basse tension a été créé à proximité du poste de transformation. Le projet, d'un coût de 77 000 € HT, a été financé par le SIEIL. »

# EXTENSION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



# Renforcement et sécurisation des réseaux électriques



Sécurisation d'un réseau en zone rurale, avec enfouissement, à Monnaie - Les Vallées  
Puit de forage dirigé.

Les demandes de renforcement des réseaux sont toujours importantes. Elles résultent des changements d'habitudes de consommation des usagers, avec l'installation de pompes à chaleur et de bornes de recharges pour véhicules électriques.

Concernant les dossiers de sécurisation, dans le cadre de la concertation entre le SIEIL et Enedis. Celui-ci nous signale les zones à risques à traiter en priorité. Les autres dossiers sont issus du signalement par les élus et les particuliers, des remontées terrain et du Dossier Annuel de Criblage (DAC) fourni par Enedis.

Pour la deuxième année consécutive, la dotation du FACÉ pour les renforcements fut en légère hausse en 2023. À l'inverse, la dotation pour les sécurisations a subi une baisse importante de 5,95%, soit moins 118 800 €, après plusieurs années d'évolution positive.

## « Une solution souterraine privilégiée »

« Le SIEIL a initié un dossier de sécurisation à la suite d'un signalement d'Enedis. En effet, les fils nus de faible section étaient fragilisés et cheminaient au-dessus de parcelles privées, donc peu accessibles pour la maintenance. Le poste de transformation aérien a été remplacé par un poste rural compact simplifié au sol, recentré par rapport aux usagers des communes de Monnaie et Chanceaux-sur-Choisille. Le choix de la solution technique souterraine a été dicté par l'étroitesse des voiries, la présence d'arbres et le passage des véhicules agricoles. Le projet a permis la dépose de 297 mètres de fils nus, 237 mètres de câble torsadé, et 33 mètres de réseau haute tension de type A (HTA) aérien. Le passage sous le busage d'un ruisseau a nécessité la réalisation d'un forage dirigé. Le projet, d'un coût de 140 000 € HT, a été cofinancé par le SIEIL et le FACÉ. »



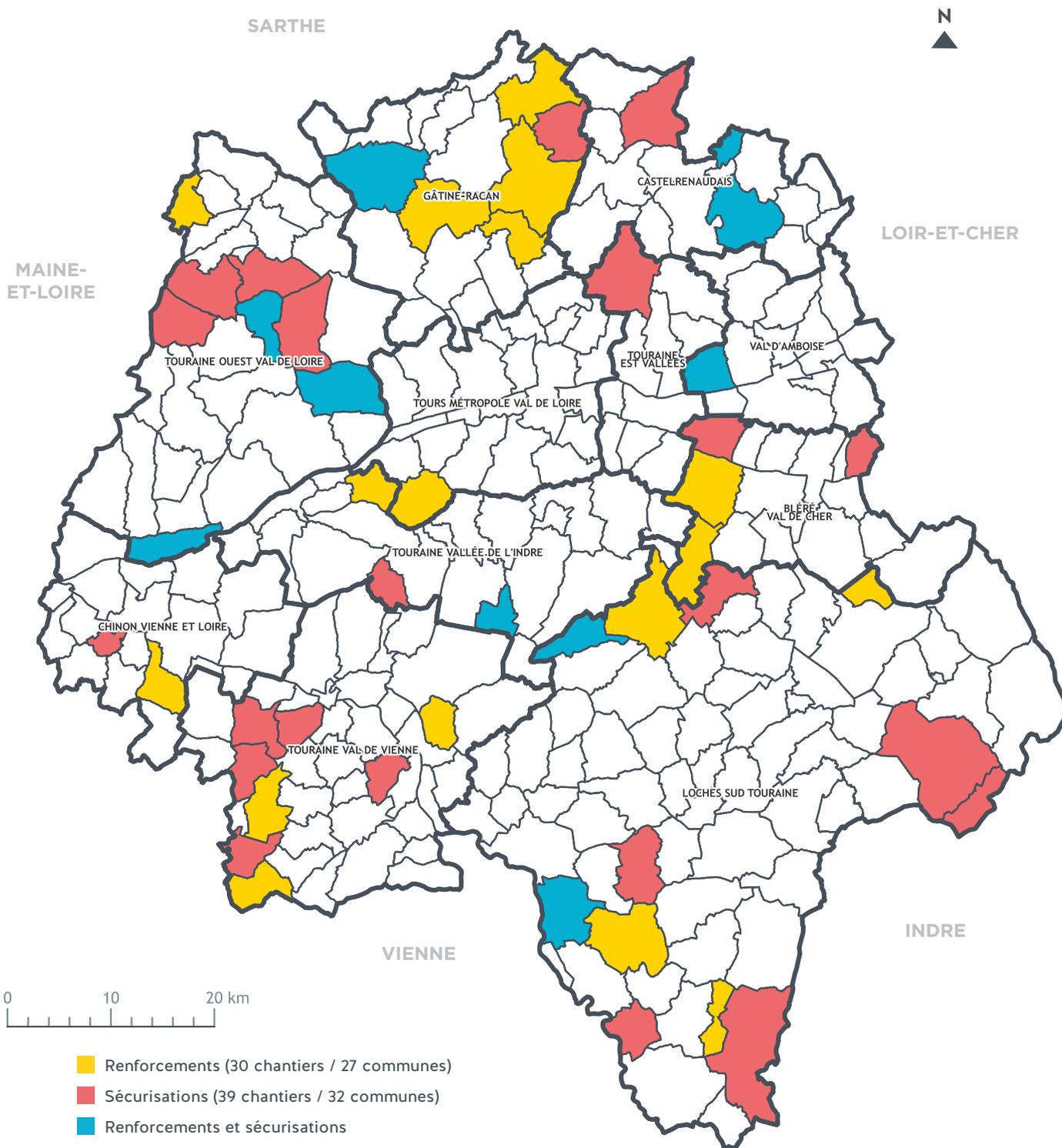
**Brice RAVIER**  
Vice-Président en charge de l'électricité-travaux



**Matthieu BARRAUD**  
Chargé de travaux secteur Nord



# RENFORCEMENT ET SÉCURISATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



# Dissimulation des réseaux électriques



**3 880 000 €**

mandatés en 2023 pour  
des travaux de dissimulation  
(3,695 M€ en 2022)

**33 chantiers  
de dissimulation**

réalisés en 2023 (28 en 2022)



**+ 1,88%**

D'augmentation pour  
la dotation du FACÉ  
(- 0,64 % en 2022)



Dissimulation de réseaux aériens électriques aériens à  
Avoine, dans le secteur du Néman.

Les demandes d'inscription de dossiers de dissimulation en zone urbaine sont très élevées. À l'inverse, le SIEIL rencontre des difficultés pour compléter son programme de dossiers de dissimulation en zone rurale, pourtant éligibles aux aides du FACÉ, lesquelles étaient en légère hausse en 2023.

Les dissimulations sont souvent liées à des projets globaux de renouvellement d'autres réseaux et de requalification de l'espace public. Dans ce cadre, le SIEIL est partenaire de nombreux groupements de commandes qui demandent de la préparation en amont.

Le mot clé des dissimulations est anticipation. Pour permettre au SIEIL d'avoir une visibilité sur du plus long terme et de répondre aux demandes dans les délais souhaités par les collectivités, il serait intéressant de mettre en place des plans pluriannuels d'investissements. Les agents du SIEIL se tiennent à la disposition des communes pour les accompagner dans le choix des zonages.

## « Un chantier d'enfouissement bien préparé »

« La commune d'Avoine a sollicité le SIEIL pour dissimuler les réseaux aériens électriques en câbles torsadés et de télécommunication dans la rue Lucien Rouzier. Ce projet faisait suite au dossier de renforcement déjà réalisé en souterrain sous maîtrise d'ouvrage du SIEIL, au lieu-dit Le Carroi des Loges. Cette dissimulation des réseaux s'est inscrite dans le cadre général de l'aménagement d'une voie douce et d'une requalification complète de l'espace public sur le secteur du Néman. Le SIEIL a aussi accompagné la commune pour la mise en place de l'éclairage public. Les travaux, d'un montant de 69 000 € HT, ont été cofinancés par le SIEIL, le FACÉ et la commune d'Avoine. »

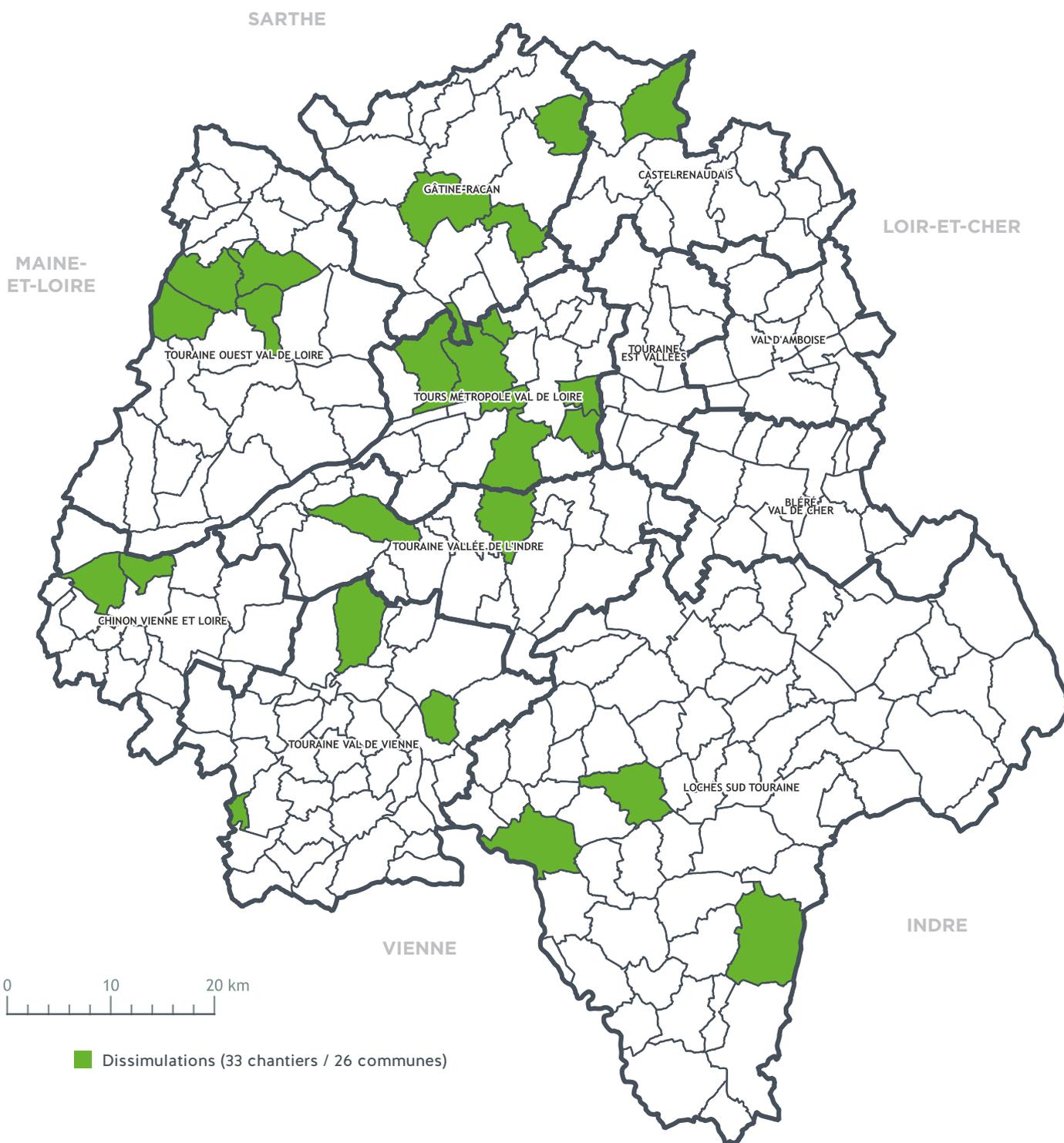


**Brice RAVIER**  
Vice-Président en charge  
de l'électricité-travaux



**François  
COUDERC**  
Chargé d'affaires  
secteur Sud

# DISSIMULATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



# Entretien des postes de transformation

Les arbitrages budgétaires n'ont pas permis de maintenir un sous-programme spécifique de dissimulation pour la suppression des postes de transformation de type « Cabine Haute ». Le SIEIL remplace ainsi ces ouvrages, souvent vétustes, par des postes de transformation aux normes actuelles et mieux intégrés dans leur environnement. Ces substitutions s'effectuent lors de la réalisation de dossiers dans d'autres sous-programmes.

La réhabilitation extérieure des postes de transformation a été suspendue dans l'attente de retrouver des capacités techniques pour leur réalisation.



Déconstruction des postes  
de transformation

**1 cabine haute**

déconstruite en 2023 (2 en 2022)



La « cabine haute » au lieu-dit Viaudière, à Nouans-les-Fontaines, a été remplacée par deux postes ruraux compacts simplifiés.

## « Une nouvelle installation aux normes et sécurisée »

« Le SIEIL a initié un dossier de sécurisation au lieu-dit Viaudière, sur la commune de Nouans-les-Fontaines, suite au signalement par Enedis d'un réseau électrique en fils nus vétustes.

Ce réseau était alimenté par le poste de transformation de type « cabine haute » Viaudière. Afin de réalimenter correctement les usagers du secteur, ce poste a été remplacé par deux postes ruraux compacts simplifiés.

En raison de l'étroitesse des voiries et de la présence d'arbres, 70 mètres de réseaux haute tension de type A (HTA) et 981 m de réseaux basse tension en fils nus de faibles sections ont été remplacés par des câbles souterrains. Le montant de l'opération, cofinancée par le SIEIL et le FACE, s'élève à 152 000 € HT. »



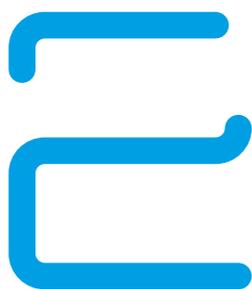
**Sébastien CLEMENT**

Vice-Président en charge  
de l'électricité - concession



**Tanguy  
FRANÇOISEAU**

Chargé de travaux  
secteur Sud



# Le contrôle des concessions d'énergies

## INDICATEURS ÉLECTRICITÉ

**124 dossiers de réclamations** en cours en 2023 (107 en 2022)

**71 dossiers reportés** des exercices précédents (61 en 2022)

**53 nouveaux dossiers** ouverts en 2023 (46 en 2022)

**30 dossiers** ouverts et clos dans l'année (15 en 2022), soit un taux de réactivité du concessionnaire de près de 57 % (31 % en 2022).

**37 % des nouvelles réclamations** relèvent des thématiques « entretien des ouvrages et réseaux » : stable par rapport à 2022 (39 %)

**Taux de 46 %** en hausse (37 % en 2022) pour les « demandes spécifiques » qui concernent les erreurs cartographiques, les dépôts sauvages d'ouvrages à proximité des habitations ou encore les déplacements d'ouvrages

**Le taux de réclamations** relatives à la « qualité de distribution » est en baisse pour la 2<sup>e</sup> année, **avec 15 % en 2023 contre 20 % en 2022**, le SIEIL veillant particulièrement à ce que le concessionnaire concentre ses investissements sur ce problème qui peut impacter durablement la vie des usagers au quotidien

**Le contrôle de la concession Électricité a généré 355 courriers**

départ (255 en 2022) dont **166** pour les réclamations (100 en 2022) et **189** avis sur les travaux d'Enedis, type « R323-25 » (170 en 2022)

## Le nouveau contrat de concession 2023-2053

Le 29 mars 2023, le comité syndical a approuvé le nouveau contrat de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente. Ce contrat, d'une durée de 30 ans, va garantir un bon niveau de qualité de distribution, sécuriser les infrastructures et accompagner la transition énergétique.

Ce nouveau contrat clarifie ainsi des responsabilités respectives en matière de maîtrise d'ouvrage. Il acte une évolution de la redevance de concession pour la part dite de fonctionnement (R1) et pour la part d'investissement (R2). Il programme aussi des investissements majeurs, comme le traitement des lignes HTA aériennes à risque avéré et du réseau HTA Câbles Papier Imprégnés (CPI), le renouvellement des lignes HTA aériennes faible section, le renouvellement des lignes BT fils nus en zones urbaines et rurales. Et enfin, il prend en compte le risque inondation.

Avec ce contrat de concession le SIEIL renforce les principes du service public auxquels il est attaché. La solidarité entre les territoires ruraux et urbains sera respectée, de même que la préservation des intérêts de collectivités et des usagers. La sécurisation des réseaux et la garantie d'une électricité de qualité seront assurées en permanence sur la concession. Il permettra d'engager pleinement le territoire dans la lutte contre la précarité énergétique.

## « Réforme de la taxation : remettre les compteurs à zéro »

« Malgré la réforme de la taxation locale de l'électricité applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour la part communale, certains fournisseurs ont continué à déclarer et verser de la taxe directement au SIEIL alors que, depuis cette date, la TICFE est gérée par la DGFIP. Celle-ci reversant une dotation mensuelle au SIEIL sur la base du produit perçu en année N-1 augmenté du montant des frais et de l'inflation. En juin 2023, nous avons adressé une lettre aux fournisseurs rappelant les modalités du nouveau dispositif. Parallèlement, 7 fournisseurs ont fait l'objet d'un contrôle à partir des volumes acheminés déclarés par Enedis pour la période 2020-2022. À ce jour, un seul fournisseur a régularisé sa situation. Les montants estimés sont de l'ordre de plus de 75 000 €. »



**Patrick MICHAUD**  
Vice-Président en charge de l'électricité - concession



**Marie LEFORT**  
Responsable du contrôle des concessions électricité, gaz et TICFE-C

# Le service public du gaz



**116** communes ont à ce jour transféré leur compétence gaz au SIEIL.

Le syndicat a pour mission le contrôle des concessions et le suivi des travaux réalisés par les concessionnaires.

## 4 CONCESSIONNAIRES SE RÉPARTISSENT LES COMMUNES

41 communes GRDF, 70 communes SOREGIES, 1 commune PRIMAGAZ et 1 commune BUTAGAZ.

## 94 COMMUNES DESSERVIES EN GAZ

en 2023, 25 800 points de livraison, 885 km de réseau.



Unité de méthanisation.



**Laurent ALADAVID**

Chargé de mission  
Concessions Gaz et GNV



## « Le verdissement des réseaux gaz comme objectif »

**Vincent MORETTE**

Vice-Président en charge du gaz

« Les travaux de mise en œuvre du nouveau contrat de concession pour la distribution publique du gaz naturel avec GRDF débuteront en 2024. Le SIEIL a prévu avec GRDF la mise en application du nouveau contrat en juin 2025. Il permettra d'intégrer un plan d'action et des axes prioritaires pour la Transition Écologique.

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2050, donne pour objectif aux concessionnaires le verdissement des réseaux gaz. Dans ce cadre, le SIEIL échange avec GRDF, SOREGIES, BUTAGAZ et PRIMAGAZ sur la stratégie mise en place pour l'injection des gaz verts dans les réseaux.

Le service gaz rencontre les porteurs de projets issus de différentes filières à la production de biogaz, comme la méthanisation, à partir de matières organiques issues du secteur agricole ou de biodéchets et la pyrogazéification à partir de biomasse sèche (résidus de bois, résidus agricoles ligneux). Ainsi le SIEIL pourra déployer les projets de stations d'avitaillements en BIO GNV (Gaz Naturel pour Véhicules), gaz vert produit et consommé localement.

Des rendez-vous communs, collectivités et concessionnaires sont réalisés à l'initiative du service gaz pour le suivi des concessions actuelles.

Le SIEIL et ses partenaires sont résolument tournés vers l'avenir avec un engagement fort concernant le développement des énergies renouvelables produites localement pour répondre aux besoins du territoire. »

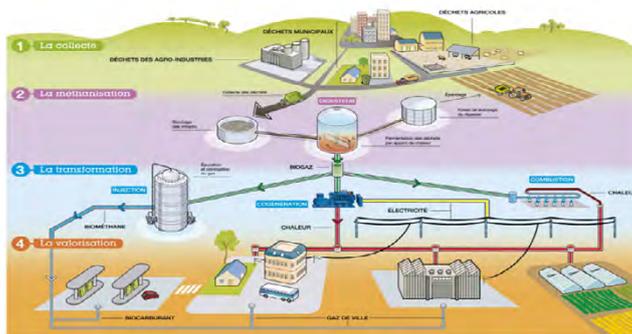
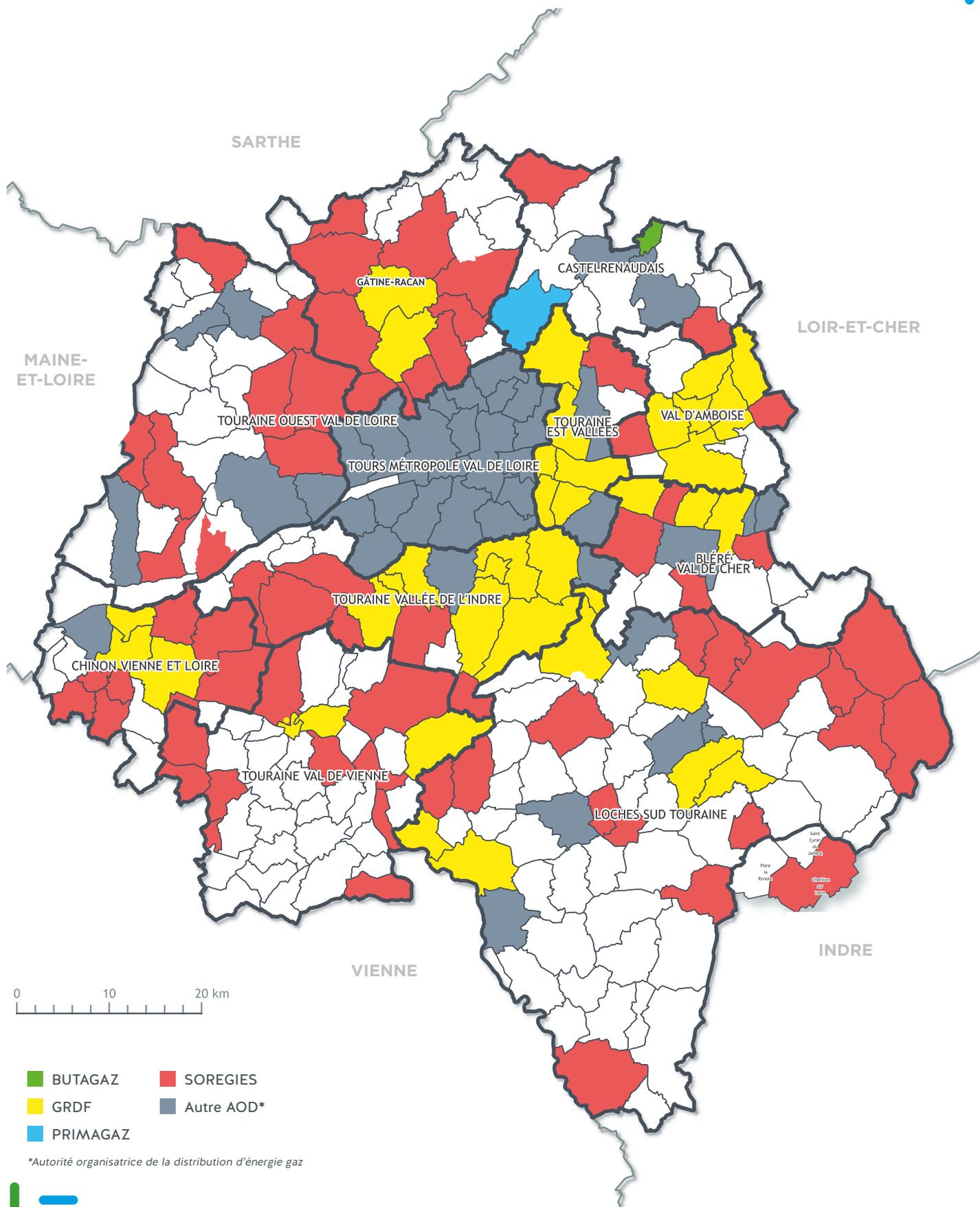
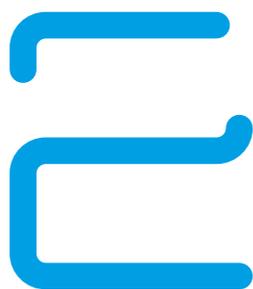


Illustration du procédé de fabrication du Biogaz et son utilisation.

## COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE GAZ





# L'éclairage public



## 198 collectivités

(dont 4 intercommunalités) ont transféré au SIEIL la compétence Éclairage public.

## 3 nouvelles communes

ont adhéré au SIEIL en 2023 :  
Cinq-Mars-la-Pile, Chinon  
et Villaines-les-Rochers



## 53 286 points lumineux

26% du parc est équipé de sources LED. La puissance moyenne des sources est de **82,1 W**

## 2 210 interventions

de maintenance ont été réalisées en 2023.

## 91 chantiers

réalisés en travaux neufs pour un montant investi par le SIEIL d'environ 4,2 M€ TTC.

Le SIEIL a sollicité une subvention pour la rénovation de l'éclairage public auprès de la Préfecture d'Indre-et-Loire afin d'aider les collectivités ayant confié la compétence au syndicat. 645 000 € ont ainsi été octroyés au SIEIL dans le cadre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, appelé « fonds vert ». Le syndicat intercommunal reposant sur des valeurs de mutualisation des moyens, cette subvention a permis de renforcer le programme de renouvellement 2023 du syndicat. Les aides conjointes de l'État et du SIEIL, permettant de constituer un effort supplémentaire pour soutenir les collectivités dans leur effort de rénovation énergétique du parc d'éclairage public. Le fonds vert finance des projets dans trois secteurs : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique, amélioration du cadre de vie.

L'année 2023 a été riche en marchés publics pour le service éclairage public avec le renouvellement du marché exploitation ainsi que le lancement du nouveau marché maintenance et travaux. Le nouveau marché exploitation a permis de rappeler les obligations d'exploitation au regard de la sécurité des intervenants et de la tenue de la base de données. Il a également permis d'exposer les attentes du SIEIL et les procédures à suivre pour toute opération sur les installations éclairage public du syndicat. Le marché maintenance et travaux est constitué de 5 lots permettant de gérer les différentes interventions sur les parcs d'éclairage public. Un courrier a été envoyé à chaque collectivité adhérente pour signifier l'entreprise de maintenance attribuée.

## « Les économies d'énergie sont recherchées sur chaque dossier »

« L'éclairage public est en pleine transition énergétique, le fait d'éclairer pour la sécurité n'est plus le seul vecteur. En effet, les économies d'énergie sont recherchées sur chaque dossier, la coupure nocturne ou la gradation de puissance est discutée sur chaque zone étudiée et la température de couleur est prise en compte pour la biodiversité. L'accélération de la transition énergétique et l'augmentation des coûts de l'énergie nécessitent pour les collectivités des changements globaux et en profondeur. En 2023, une étude de faisabilité sur la rénovation du parc d'armoires d'éclairage public et particulièrement de leurs systèmes d'horloges, mais aussi des logiciels de télégestion et de GMAO, a été réalisée par le SIEIL. Au-delà d'une rénovation du système d'entrée, c'est une opportunité pour se projeter sur une solution de manière pérenne, intégrant les prérequis de smart city ou territoire intelligent. »



**Jean-Luc CADIOU**  
Vice-Président  
en charge de  
l'éclairage public

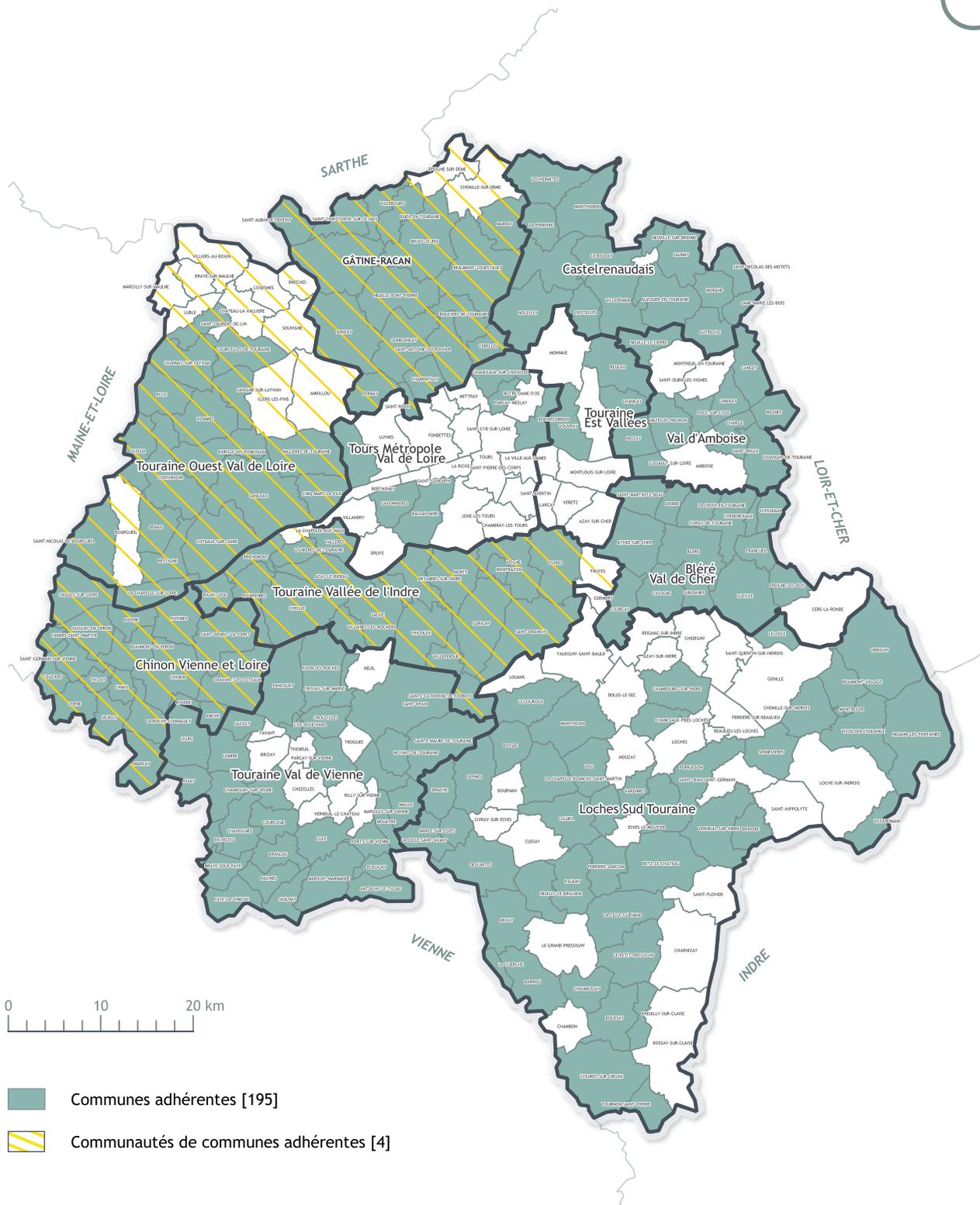


**Antoine TRYSTRAM**  
Vice-Président  
en charge des  
territoires intelligents



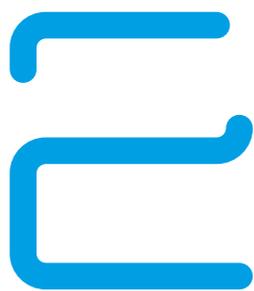
**Théo CHAMPION-BODIN**  
Responsable du service  
éclairage public

# COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC



- Communes adhérentes [195]
- Communautés de communes adhérentes [4]





# Le Système d'Information Géographique (SIG)

## Une nouvelle commune adhérente au service « Éclairage public, géolocalisation » : Villaines-les-Rochers

13 armoires  
290 supports  
11 km de réseau

## Des points d'éclairage public résiduels, non connus, oubliés ou découverts après coup dans les opérations initiales de géolocalisation ont été identifiés sur l'ensemble du département

Le SIEIL a procédé à une première prestation de « rattrapage » de référencement sur le quart au nord-ouest du département (territoire correspondant aux communautés de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) et Gâtine - Racan, en intervenant sur le patrimoine EP de 22 collectivités (21 communes et une des 2 comcom) :

30 armoires  
765 supports  
17 km de réseau

Les rencontres semestrielles des instructeurs des autorisations d'urbanisme des collectivités ont permis de faire des points réguliers sur l'avancée de la dématérialisation pour toutes les communes gérées par les Centres Instructeurs utilisant la solution liée à notre application cartographique. Des temps d'échanges permettent de maintenir un lien important entre les acteurs. Par ailleurs, un point sur la thématique « archivages des données /dossiers » a été effectué avec les Archives Départementales d'Indre-et-Loire ; un rendez-vous nécessaire depuis que la pratique de l'instruction dématérialisée est désormais bien établie.

Avant une mise en place effective fin 2023, un gros travail a également été mené avec l'exploitant du réseau d'éclairage public Citeos Ingénierie pour modifier les process de sa mission avec un objectif : faire en sorte que la donnée présentée soit la plus proche possible de la réalité terrain et de ses évolutions. Le SIG a en outre intégré les travaux d'électrification pour consultation et a mis à jour les données du concessionnaire. Les données de partenaires, comme celles du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ou ayant trait aux cavités (syndicat des cavités 37) ont aussi été ajoutées. Dans le cadre du Schéma Directeur pour les Infrastructures de Recharge par Véhicules Électriques (SDIRVE), nous avons réalisé des cartes (aires de covoiturages, réseaux autoroutiers et parking) qui ont servi à animer des ateliers. Nous avons également fourni un travail de support aux collectivités pour identifier les zones pour l'installation d'infrastructures de recharge. Sur cette thématique, notre service a aussi œuvré pour récupérer les données de toutes les bornes existantes et les rendre consultables sur la solution de cartographie X'map.

Enfin, le SIG a pérennisé son travail de collaboration interne avec le service Plan Corps de Rue Simplifié du SIEIL, en diffusant les données image (orthovoirie) de ce dernier. À ce sujet, une réflexion est en cours sur l'hypothèse d'une fusion plus forte des services SIG/PCRS.

## « Accompagner la production d'énergie renouvelable »

« 2023 a été marquée par la mise en œuvre de la loi APER, qui institue des zones d'accélération pour les énergies renouvelables. Dans ce cadre, le SIEIL a procédé à l'intégration et la diffusion des données publiques cartographiques à petite échelle, qui serviront aux collectivités afin de répertorier des sites disponibles pour l'implantation de moyens de production d'énergie dite renouvelable. »

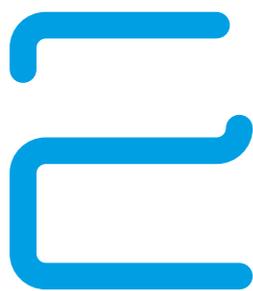


**Francis BAISSON**

Vice-Président en charge des technologies de l'information



**Benjamin FREMAUX**  
Géomaticien



# Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)



**15 000 km de voies**  
à numériser  
sur le département



**10 000 km de voies**  
levées à fin 2023

**105 fonds de plans de type RTGE**

fournis en 2022 dans le cadre de travaux engagés par le SIEIL. Avec 1€ facturé par le service, ce sont plus de 2€ économisés par les collectivités (par rapport aux tarifs pratiqués par les géomètres ou les bureaux d'études).

En 2023, le service de la donnée de grande précision (PCRS) a franchi une étape significative en cartographiant plus de 10 000 kilomètres de voies grâce au mobile-mapping. Cette méthode permet de localiser avec une grande précision, à moins de 10 centimètres près, tous les éléments essentiels composant une voirie, tels que les murs, les clôtures, les trottoirs ainsi que les équipements, peintures, panneaux, poteaux...

Le service vise à achever la cartographie exhaustive de toutes les voies de circulation d'ici janvier 2026, selon l'objectif fixé par l'État, dans le but :

- d'améliorer la précision du repérage des réseaux pour réduire le nombre d'accidents
- de fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés
- de servir à terme de fond de plan de base unique pour tout le territoire français

Avec le recul de plusieurs années, nous constatons que le territoire change et que, par conséquent, certaines données collectées ne sont déjà plus à jour. Bien que la physionomie des routes reste relativement stable –et ce malgré les travaux–, les abords et les équipements eux, connaissent des changements avec l'apparition de nouveaux éléments comme des constructions, des murs de clôture, etc. Dans le même temps, d'autres éléments (essentiellement des objets « métiers » tels que les poteaux, les coffrets, les affleurants de réseaux...) sont implantés, supprimés ou déplacés, ce qui nécessite de mettre à jour en permanence les données. Le fond de plan de type RTGE est beaucoup plus sensible à ces modifications, même mineures, puisqu'il contient l'ensemble des éléments visibles de l'espace public. C'est pourquoi ces mises à jour se font en parallèle de la collecte initiale de données. Le mobile-mapping alliant souplesse et réactivité se révèle être un outil particulièrement adapté pour opérer ces mises à jour ponctuelles, permettant ainsi de produire des fonds de plans précis et actualisés.



**Francis BAISSON**

Vice-Président en charge des technologies de l'information

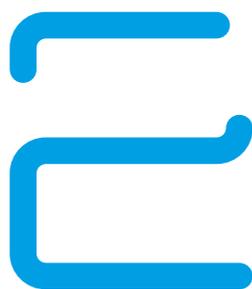


**Olivier FLORET**  
Chef de projet PCRS

## « Le SIEIL a un rôle clé à jouer dans la diffusion de l'information »

« Le dispositif de mobile-mapping capture non seulement des millions de points par seconde, mais il collecte également des images panoramiques à intervalles de trois mètres seulement ! Afin de valoriser ce stock d'images, jusque-là réservé aux seuls agents du service de la donnée de grande précision, nous avons commencé à contribuer au projet « Panoramax », surnommé le « Google Street-View à la française ». Chaque image, avant d'être mise à disposition dans l'application, est soumise à divers traitements (positionnement, floutage, ajout de logos, etc.). Une fois cette étape accomplie, les images viennent enrichir le catalogue national existant. Les données ainsi diffusées sont en accès libre (OpenData), ce qui signifie qu'elles sont accessibles à tous gratuitement. Il s'agit d'une ressource d'informations particulièrement intéressante pour les collectivités, les élus et les citoyens. Le SIEIL, avec un stock de plus de 5 millions de photos, a un rôle clé à jouer dans la diffusion de l'information. Nous serons en effet le plus gros contributeur d'Indre-et-Loire. »

Pour découvrir les premières images, rendez-vous sur le site de Panoramax et explorez la collection du SIEIL sur <https://panoramax.ign.fr>



# Transition énergétique

Depuis 2015, le SIEIL propose aux collectivités de pouvoir mutualiser l'achat d'énergies afin de répondre à la fin des tarifs réglementés de vente de l'énergie. Il s'est ainsi progressivement inscrit dans l'accompagnement des collectivités d'Indre-et-Loire, afin de leur proposer des financements pour la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti, grâce à l'appel à projets Sobriété énergétique, et une expertise dans un contexte d'évolution réglementaire de l'énergie et de crise énergétique.

## Nouveau groupement d'achat d'énergies

Ce nouveau marché a été contractualisé dans un contexte de tension des prix de l'énergie. La stratégie d'achat dynamique adoptée par le groupement a permis de lisser les prix d'énergie pour l'année 2023. Hors aides gouvernementales, l'augmentation estimée sur la base des consommations connues prévoit un facteur moyen de x 2,2 sur le prix TTC de l'électricité par rapport au prix 2022 du groupement. Pour le prix du gaz naturel, le facteur moyen est de x 3,4 par rapport au prix TTC 2022 du groupement. Les aides gouvernementales dont ont bénéficié les membres du groupement ont permis de réduire l'impact de cette augmentation.

**584 membres**

font partie du groupement  
d'achats d'énergies en 2023

**13 506 points  
de livraison  
d'électricité**

**917 points  
de consommation  
de gaz naturel**

**538 ordres de service**  
pour la mise en service et la résiliation  
ont été effectués auprès des fournis-  
seurs, essentiellement auprès d'EDF  
pour l'électricité

## Accompagnement à la rénovation énergétique

Le SIEIL s'engage, depuis 2018, dans la Transition Énergétique aux côtés des communes adhérentes à la compétence électricité grâce à un dispositif incitatif d'investissement pour la sobriété énergétique des bâtiments publics sous forme d'un appel à projets. En 2022, le syndicat élargit son engagement auprès des intercommunalités membres de la commission consultative paritaire afin de les soutenir financièrement dans leurs projets de rénovation énergétique. L'ambition de cet appel à projets est d'inciter les travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments publics existants.



**125 811,08 €**  
enveloppe allouée en 2023 aux  
projets de rénovation énergétique

**18 projets retenus**  
en 2023



Appel à projet Sobriété énergétique (subvention 2023) : mise en place d'une pompe à chaleur d'émetteurs à la mairie de Marçay.

Dans le cadre du programme d'Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE) de la FNCCR dont le SIEIL est lauréat, l'appel à projet SEQUOIA 3 a permis de valoriser 33 audits énergétique subventionnés à hauteur de 50 %, une subvention de plus de 7 000€ pour l'achat d'outils de mesures et la subvention à hauteur de 50 % du poste d'économiste de flux recruté en septembre 2022. Grâce à l'économiste de flux dédié à l'assistance des collectivités signataire d'une convention d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics, et à l'atteinte des nouveaux objectifs réglementaires imposés aux bâtiments tertiaires, le SIEIL confirme son action pour maîtriser la demande en énergies des bâtiments publics.

Pour poursuivre son engagement, le SIEIL a répondu conjointement avec ENERGIE Eure-et-Loir au programme ACTEE fonds CHENE saison 1, dont ils ont été lauréats en 2023, permettant ainsi de poursuivre le travail débuté dans le programme précédent. Le SIEIL bénéficiera donc d'un financement à hauteur de 40% pour 2 postes d'économistes de flux jusqu'au 30 septembre 2026.



Notre économiste de flux, Paul Arrichiello, avec la caméra thermique.

## GNV

À la suite du schéma directeur pour l'implantation d'un réseau de stations de Gaz Naturel pour Véhicule (GNV) et bioGNV en région Centre-Val de Loire, le potentiel de développement du GNC identifié sur l'Indre-et-Loire a conduit le SIEIL à mener des études de potentiel plus localisées sur 2 communautés de communes et finalisées en 2022. La première sur la communauté de communes Chinon Vienne et Loire montre un fort potentiel sur le territoire avec des acteurs locaux en attente du développement. La seconde sur la communauté de communes Gâtines Choisses - Pays Racan. Cela conduit le SIEIL à recruter en septembre 2023 un chargé de mission GNV dédié à 50% à la mission de développement de l'activité.

## Sensibilisation des collaborateurs à la sobriété énergétique

Afin d'actualiser son Plan Climat Air Énergie Territorial réalisé en 2013, le SIEIL a constitué un groupe de travail de 7 agents. Les objectifs sont de coconstruire et proposer un nouveau plan d'actions.

Dans ce cadre, le SIEIL a proposé en 2023 2 actions :

- un défi écogestes, 34 agents se sont prêtés au jeu permettant de réaliser 914 écogestes sur diverses thématiques telles que la pollution numérique, la consommation d'énergie, les déchets...
- la fresque du climat à laquelle 2 groupes, 14 agents, ont participé.



## « Nous avons un rôle stratégique »

« Le rôle du service transition énergétique s'avère stratégique face à la complexité des marchés de l'énergie qui nécessite de sécuriser techniquement et juridiquement les procédures et les échanges avec les fournisseurs, mais également dans l'accompagnement proposé aux collectivités en matière d'ingénierie sur la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti. Ainsi le SIEIL propose un accompagnement à l'achat d'énergies, à la rénovation énergétique et au financement de l'ingénierie en amont des travaux. Le SIEIL, attache également de l'importance au verdissement des réseaux d'électricité et de gaz et s'emploie à effectuer un travail sur la production et l'usage de ce dernier, notamment à travers la mobilité décarbonée, station Gaz Naturel pour Véhicule. »



**Laurent RAYMOND**

Vice-Président en charge de la commande publique, de la Transition énergétique et de la mutualisation des achats



**Marion GUÉRINEAU**

Adjointe à la Direction Générale, responsable du service Transition énergétique



# Un rôle central pour le territoire



**Fabrice BOIGARD**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
en charge des finances

Plusieurs événements ont marqué l'année 2023 sur le plan financier :

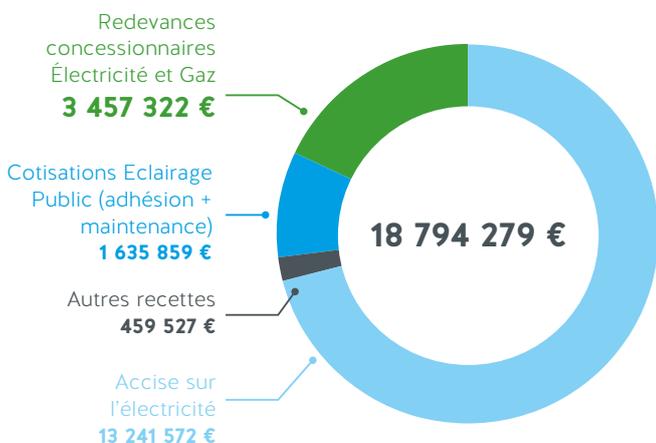
- L'entrée en vigueur pour le SIEIL au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de la réforme de l'Accise sur l'électricité (ex-TICFE). La perception de celle-ci relève désormais de l'Etat qui la reverse ensuite au Syndicat. Si l'indexation de l'Accise sur l'inflation permet de maintenir un dynamisme de cette recette à court terme, des questions demeurent quant au contrôle de l'assiette de la taxe par l'Etat et les modifications à long terme des modalités de reversement. Ces éléments pourraient avoir un impact sur le montant perçu par le SIEIL, alors que cette taxe constitue le premier poste de recettes ;
- La mise en œuvre du nouveau contrat de concession pour le réseau de distribution d'électricité (2023-2052), notamment les nouvelles modalités de récupération de la Taxe sur la Valeur

Ajoutée et le nouveau mode de calcul des redevances versées par le concessionnaire ;

- Les travaux préparatoires au passage à l'instruction comptable M57 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 : mise à jour du règlement budgétaire et financier, transposition des comptes, travail sur l'inventaire (pour la mise en œuvre de l'amortissement au prorata temporis)...

Au-delà de ces points, la mise à jour de la prospective financière du SIEIL s'est poursuivie afin d'ajuster les orientations prises en 2020 au regard des résultats et des besoins des collectivités membres. Enfin, le service Finances a entamé une réflexion sur l'évolution de son organisation et de ses procédures qui se poursuivra en 2024.

## Recettes réelles de fonctionnement

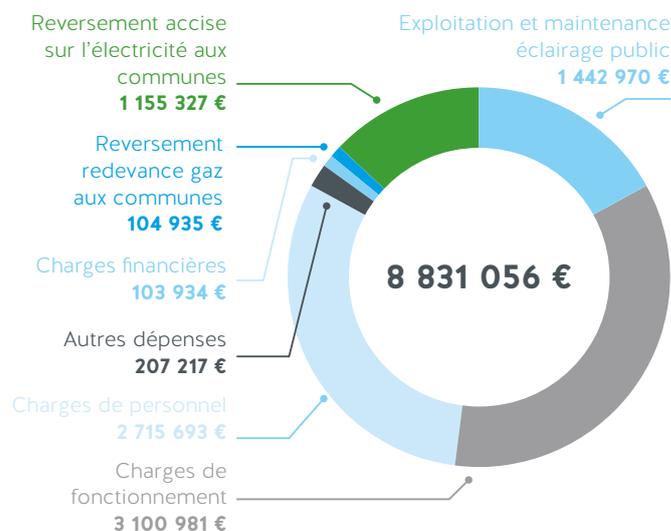


Autofinancement dégagé : 9 963 223 €

## Les recettes

L'accise sur l'électricité a connu une progression dynamique en 2023, liée à la mise en œuvre de la réforme. La redevance R2 versée par Enedis est moins importante en 2023, en lien avec le volume de travaux effectués en 2021. Pour mémoire, suite à la crise sanitaire en 2020, un plan de soutien avait été mis en œuvre avec une augmentation de l'enveloppe de travaux sur les réseaux d'électrification. Les cotisations à la compétence Eclairage public sont restées stables, en lien avec le nombre de communes adhérentes. Concernant le FACÉ, les demandes de fonds ont été soldées pour les programmes 2019. Un rattrapage a été effectué en termes d'émission des titres de recettes liés aux mémoires de travaux. La mise en œuvre du nouveau contrat de concession avec Enedis a modifié les modalités de remboursement de la TVA sur les travaux. Désormais, ceux-ci ne sont plus comptabilisés dans le budget et impactent uniquement la trésorerie du SIEIL. Enfin, un emprunt de 2 millions d'euros, contractualisé fin 2022, a été mobilisé au premier trimestre 2023.

## Dépenses réelles de fonctionnement



## Les dépenses

Les dépenses d'investissement représentent près des trois-quarts des dépenses du SIEIL.

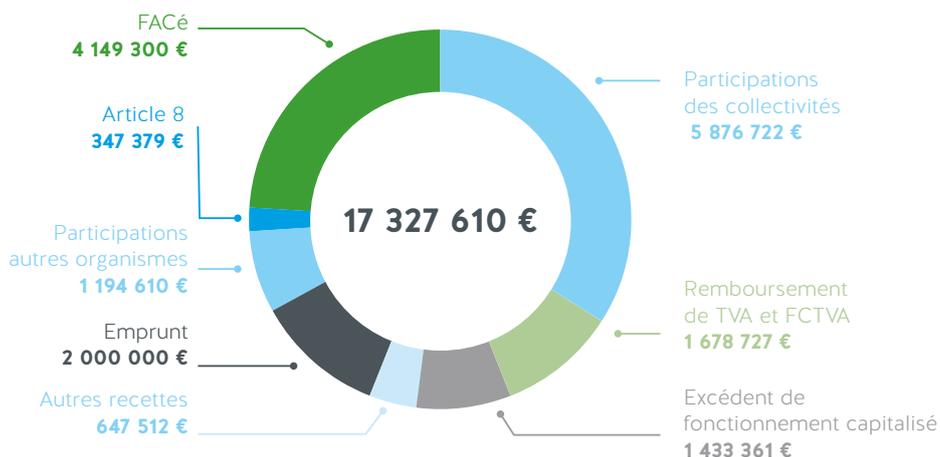
Le principal poste en investissement est constitué par les travaux (90 %). 17,8 M€ ont été consacrés aux réseaux d'électrification et 4,9 M€ aux réseaux d'éclairage public. Le retrofit des bornes de recharge pour les véhicules électriques s'élève à 797 k€.

Les fonds de concours versés aux collectivités ont représenté 745 k€.

Les dépenses d'études ont concerné les audits et la géolocalisation pour l'éclairage public, et le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge des véhicules électriques.

Par ailleurs, le SIEIL a procédé à des apports en capital auprès d'EnerCVL(350 k€), de la SEM Régionale Renovation Energétique des Logements (50 k€), d'EneR37 et Hy Touraine et a réalisé un apport en compte courant d'associés au profit d'EneR37 (180 k€).

## Recettes réelles d'investissement



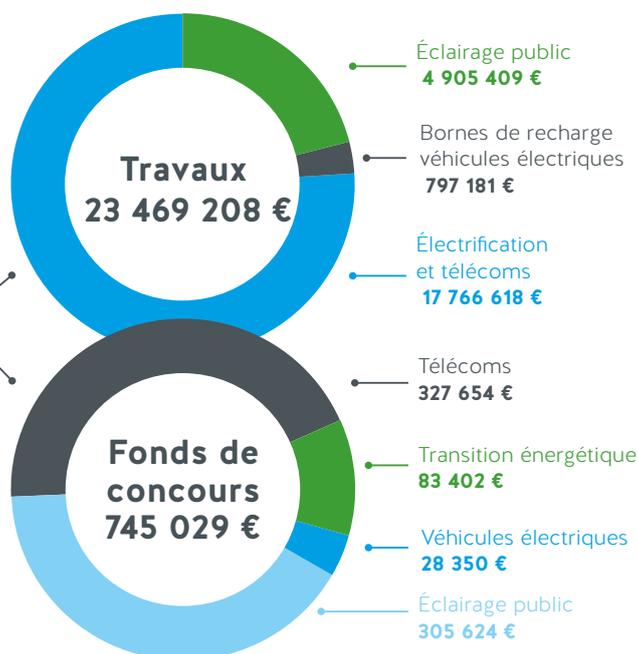
### AIDES DU FACÉ

<b>Renforcements</b>	1 468 800 €
<b>Sécurisations</b>	1 733 400 €
<b>Extensions</b>	408 000 €
<b>Dissimulations</b>	539 100 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 149 300 €</b>

## Dépenses réelles d'investissement

25 974 652 €

<b>Travaux</b>	<b>23 469 208 €</b>
Fonds de concours	745 029 €
Etudes	177 416 €
Remboursement des emprunts	522 208 €
Apports en capital et comptes courants associés	589 000 €
Autres dépenses d'investissement	471 790 €



## Dette

Un emprunt de 2 M€ sur 15 ans avec un taux fixe de 3% a été contractualisé fin 2022 auprès du Crédit Mutuel pour financer le programme d'investissement du SIEIL. Les crédits ont été mobilisés mi-mars 2023.

	Organisme	Taux	Montant	Capital restant dû au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Capital remboursé	Intérêts	Capital restant dû au 31 décembre 2023
<b>Budget Principal</b>	Banque Postale	Taux Fixe : 0,76%	4 000 000,00 €	3 500 000,00 €	200 000,00 €	26 030,00 €	3 300 000,00 €
	Crédit Coopératif	Taux Fixe : 0,67%	2 000 000,00 €	1 859 111,39 €	94 714,79 €	12 218,41 €	1 764 396,60 €
	Crédit Agricole	Taux Fixe : 0,78%	2 000 000,00 €	1 813 895,16 €	94 159,90 €	14 158,50 €	1 719 735,26 €
	Crédit Mutuel	Taux fixe : 3%	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	133 333,33 €	46 130,14 €	1 866 666,67 €
<b>Budget PCRS</b>	Banque Postale (PCRS)	Taux fixe : 1,32%	1 000 000,00 €	716 666,61 €	66 666,68 €	9 130,00 €	649 999,93 €
<b>Total</b>			<b>11 000 000,00 €</b>	<b>9 889 673,16 €</b>	<b>588 874,70 €</b>	<b>107 667,05 €</b>	<b>9 300 798,46 €</b>

## Exécution comptable

	2021	2022	2023
<b>Nombre de factures mandatées</b>	5 995	5 751	7 720
<b>Nb de titres émis</b>	1 751	2 145	2 522

Sources : DGFIP

# 4 Aller plus loin dans la transition énergétique

**91 017,37 heures de travail réalisées**  
au total en 2023.

**251 jours de formation** -  
réalisés entre le 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre 2023.



**183 jours télétravaillés**  
entre le 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre 2023.



**12 610,47 €**  
Cotisation payée par le SIEIL pour l'adhésion au CNAS en 2023



**8 653**  
Chèques-déjeuner versés.



En 2023, des agents du SIEIL ont de nouveau été formés aux gestes de premiers secours.

**Sophie NICOLAS**  
DGS du SIEIL



Telle Shiva, en 2023 nous aurions aimé avoir plusieurs bras ! Dans la continuité des deux années post-Covid, cette année 2023 fut intense. Elle a débuté dès janvier avec la création de notre nouvelle SEM Hy'Touraine, fruit de notre partenariat avec la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, la Communauté de communes Loches Sud Touraine, la Métropole de Tours et la société ST Microelectronics pour le déploiement d'un écosystème hydrogène en Indre-et-Loire.

Une nouvelle structure et un nouveau défi pour aller encore un peu plus loin dans le mix énergétique et contribuer toujours plus à la décarbonation de nos énergies.

Nos programmes de travaux tant en électricité qu'en éclairage public ont été très sollicités, et il est parfois difficile de contenter toutes les demandes de nos collectivités, car le SIEIL se doit aussi de respecter son budget et ses capacités financières. Notre structure s'attache en effet à gérer au mieux les deniers publics qui nous sont confiés et à prévoir sereinement l'avenir. Enfin, nous avons mis en place en interne plusieurs groupes de travail pour permettre une meilleure coordination de nos activités, et notamment avec le groupe de mise à jour de notre Plan Climat Air Energie Territorial. Bien que le SIEIL n'y soit pas soumis règlementairement, nos activités nous imposaient de nous pencher sur notre empreinte carbone et sur nos écogestes. À terme, ce travail nous permettra d'engager une véritable démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations).

Je remercie l'ensemble des services du SIEIL pour leur travail et leur attachement à maintenir un service de qualité en faveur de nos collectivités et usagers tourangeaux.

Pour ma part, je remercie également mes homologues de toute la France, avec qui j'échange régulièrement sur nos pratiques et nos visions des énergies de demain. 2024 s'annonce comme une année de transition dans tous les sens du terme. Dans un contexte climatique et international de plus en plus critique, il faudra aller encore plus loin, afin de laisser aux générations futures un territoire moderne, mais soucieux de son environnement.

# ORGANIGRAMME DES SERVICES

**Jean-Luc DUPONT**  
Président

## DIRECTION

**Sophie NICOLAS**  
Directrice générale  
des services

**Pascal BALPE**  
Directeur général  
des services  
techniques

**Marion GUERINEAU**  
Adjointe à la Direction  
Générale Responsable du  
service Transition énergétique

**Laurent CATOT**  
Adjoint au Directeur  
des services  
techniques

## SERVICES ADMINISTRATIFS

**Julie DENIAU**  
Responsable accueil

**Brigitte LARDIER**  
Responsable administrative

**Valérie DRILLOT**  
Responsable Ressources Humaines

**Emmanuelle GILDARD**  
Responsable communication

**Anne FONTAINE**  
Gestionnaire marchés publics

**Marie LEFORT**  
Responsable contrôle des concessions  
électricité et gaz/TCCFE

**Aude POUCE**  
Archiviste / Gestion des données / DPO

**Corine SAHUC SAINT-MARTIN**  
Responsable finances

**Julie ANDRE**  
Gestionnaire Transition énergétique

**Paul ARRICHIELLO**  
Économiste de flux

**Laurent ALADAVID**  
Chargé de mission Gaz / GNV

**Nathalie GUIDOUX**  
Secrétaire de direction  
Service administratif

**Nathalie BARANGER**  
Secrétaire de direction  
Service technique

**Fanny MARTIN**  
Adjointe service  
finances

**Nicole GOMEZ**  
**Aude DENIS**  
**Valérie SCHNEIDER**  
Comptables

## SERVICES TECHNIQUES

**Joris BARBIER**  
Responsable Système  
d'information géographique

**Olivier FLORET**  
Responsable PCRS

**Théo CHAMPION-BODIN**  
Responsable éclairage public

**Alexis DUPUY**  
Responsable du service  
électricité

**Nathalie DALO**  
**Elisabeth LEBLOIS**  
**Nathalie LEFEVRE**  
**Patricia MACEDO**  
**Cécile-Laure RICARD**  
**Nathalie THUMERELLE**  
Assistants techniques

**Benjamin FREMAUX**  
Géomaticien

**Guillaume MURE**  
**Diego VALENCIA**  
Techniciens PCRS

**Pascal BIENVENU**  
**Stéphane LOISEAU**  
**Jordan MILLERET**  
**Vincent YVON**  
Chargés d'affaires

**Mathieu LECHALUPE**  
Responsable  
opérationnel d'activité

### Secteur Sud

**François COUDERC**  
**Boris NOURRY**  
**Cristiane SOUSA**  
Chargés d'affaires

**Tanguy FRANCOISEAU-MOREAU**  
Chargé de travaux

### Secteur Nord

**Sébastien BILLAULT**  
**Bastien CORNILLOU**  
Chargés d'affaires

**Matthieu BARRAUD**  
**Grégory DROCOURT**  
Chargés de travaux

# S Évènementiel

## PARTICIPATION À LA 3<sup>ÈME</sup> JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Après le succès rencontré lors des précédentes éditions, le SIEIL a décidé de relayer à nouveau l'initiative de la Fondation Abbé Pierre en participant à la Journée de lutte contre la précarité énergétique le 24 novembre dernier. Pour cette troisième édition, le syndicat a offert une pièce de théâtre sur la transition énergétique aux 140 élèves de l'école d'Avoine, suivie d'un atelier de sensibilisation aux écogestes avec l'association Couleurs Sauvages, en charge du programme Watty à l'école.



## FERME EXPO DE TOURS

Comme chaque mois de novembre, la Ferme Expo de Tours accueille les curieux à la découverte de la ferme d'aujourd'hui et de demain. Le SIEIL, acteur majeur au sein de l'association Agri Touraine Énergies 37 (ATER 37), la Ferme Expo de Tours a pu partager le stand de GRDF (adhérent ATER 37), afin de recevoir et accompagner les porteurs de projets locaux. Le SIEIL se félicite d'une adhésion de chacun au sein de l'association où toute notre énergie est employée pour notre territoire.



## SALONS DES MAIRES

Le 22 novembre, le SIEIL était présent au Salon des Maires de Paris sur le stand de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies). La semaine suivante, le syndicat participait cette fois au Congrès des Maires de Tours au Vinci. Les agents et élus du SIEIL étaient présents pour répondre aux interrogations des collectivités.



Intervention de Jean-Luc DUPONT au Salon des Maires de Paris avec les Présidents de l'Entente des Pays de la Loire.

## SIGNATURE DU NOUVEAU CAHIER DES CHARGES DE CONCESSIONS



Le 29 mars 2023, le SIEIL, Enedis et EDF ont signé un nouveau contrat de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente. Son but est d'assurer la qualité de distribution de l'électricité et de poursuivre la transition énergétique engagée sur notre territoire.

Le nouveau contrat de concession 2023-2052 est un contrat qui porte sur deux missions distinctes de service public : la distribution publique d'électricité, dévolue à Enedis et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente (TRV), dévolue à EDF.

Ce contrat porte l'engagement d'une vision partagée pour le développement et la modernisation des réseaux aux services des collectivités et des usagers d'Indre-et-Loire. Il inclut également un cahier des charges précisant les droits et les devoirs du concessionnaire vis-à-vis de ses clients, les communes, les communautés de communes et ses habitants. Y figure notamment les conditions de raccordement et les engagements de qualité de fourniture d'électricité.

La durée moyennée de coupure en basse-tension sur 5 ans sur le territoire de la concession est de 99,5 minutes, hors incidents exceptionnels et hors RTE). Un gage de sécurité et d'approvisionnement pour les usagers.

Pour autant, ce nouveau cahier des charges devra, dans la durée, faire preuve d'adaptabilité dans un contexte énergétique mouvant et en plein essor avec les défis sociaux et environnementaux à venir.

Ainsi le SIEIL, Enedis et EDF portent 3 ambitions fortes pour servir les enjeux de la concession :

- La garantie d'un bon niveau de qualité de distribution en matière de continuité et de tenue de tension en fiabilisant son réseau ;
- La sécurisation de ses infrastructures à partir des risques recensés sur le territoire ;
- L'accompagnement de la transition écologique.

Le nouveau contrat de concession 2023-2053 intègre la mise en œuvre tous les 4 ans d'un Plan Pluriannuel d'Investissements, le PPI. Pour ce premier PPI, ce sont près de 16 millions d'euros qui seront engagés sur les ouvrages les plus accidentogènes et générateurs de temps de coupure pour les clients.

Plus que jamais, le SIEIL se doit, en qualité d'acteur de l'aménagement énergétique du territoire, d'accompagner ses collectivités adhérentes et de contrôler le bon exercice des missions de ses concessionnaires EDF et Enedis.



Allocution de Jean-Luc DUPONT en présence de Mme Marianne LAIGNEAU, Présidente du Directoire d'Enedis et des représentants régionaux d'EDF.



# Partenaires



## EneR CENTRE-VAL DE LOIRE Une dynamique qui se confirme

La société d'économie mixte (SEM) EneR CENTRE-VAL DE LOIRE, dédiée au développement des énergies renouvelables, regroupe 12 actionnaires majoritairement représentés par les syndicats d'énergie sur le Centre-Val de Loire et notamment par le SIEIL, son actionnaire principal à l'origine de la création de la société.

### Des premiers chantiers

2023 fut une année riche en termes de développement de la structure. En effet, la SEM a lancé ses deux premiers chantiers de construction entièrement sous maîtrise d'ouvrage EneR CENTRE-VAL DE LOIRE. Il s'agit de deux centrales solaires sur les communes de Neuillé-Pont-Pierre, en Indre-et-Loire, et de Nogent-le-Rotrou, en Eure-et-Loir. Ces deux centrales, représentant une puissance respective de 5 Mwc, sont l'aboutissement d'un travail de plus de quatre années pour les équipes de la structure en partenariat avec les collectivités territoriales concernées.

La SEM a également mis en service la toiture photovoltaïque EUROWIPES, d'une puissance de 500 kWc. Cet ouvrage, construit sur un bâtiment ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), constituait un véritable challenge pour la structure, compte tenu des normes à respecter en matière de lutte incendie. L'installation représente environ 2 500 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.



Centrale photovoltaïque de Neuillé-Pont-Pierre Sud Tranche 1 : une installation dont la construction a démarré en octobre 2023

### Une filiale particulièrement active

Filiale d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE, Val de Loire Solaire est en charge de la mise en œuvre d'installations photovoltaïques en toiture et en ombrière de parking. Elle a été particulièrement dynamique cette année, avec 10 Mwc de projets en cours. Sur 2023, des installations ont été mises en service à Châteaudun (28-1,3 MW), Joué-lès-Tours (37-320 kWc), Montbazon (37-245 kWc) ou encore Montlouis-sur-Loire (37-100 kWc).



Centrale photovoltaïque en ombrière de Montbazon portée par la filiale VAL DE LOIRE SOLAIRE



En 2022, MODULO,  
c'est, en Indre-et-Loire :

**615 kWh** délivrés

**460**  
points de charge actifs

**+ de 33 00**  
sessions de charge

#### Un rétrofit

(changement de composants et mise à jour logiciels) réalisé par le SIEIL sur les bornes afin de les rendre plus performantes.



## MODULO se déploie

MODULO est un réseau public de bornes de recharges pour véhicules hybrides et électriques, accessible à tous. Créé en 2018 par le SIEIL et le SIDELC (41), la Société Publique Locale MODULO s'est développée en convainquant d'autres aménageurs publics de la rejoindre. En 2023, une grosse douzaine d'acteurs, dans les régions Centre-Val de Loire mais aussi Grand Est, déploient ainsi des bornes MODULO : il s'agit du Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne, de la Fédération Départementale d'Énergies des Ardennes, de la Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Électrification en Meuse, du Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges, du Syndicat Départemental d'Énergies du Cher, d'ENERGIE Eure-et-Loir, du Syndicat Départemental d'Électricité de Meurthe-et-Moselle, de la Métropole du Grand-Nancy, de la commune de Châlons-en-Champagne, ainsi que de trois communes du Loiret

(Puisseaux, Briarres-sur-Essonne et Dadonville).

## Consommation en hausse

En 2023, 2 416 kw/h ont été consommés sur l'ensemble de réseau de bornes MODULO, un volume en augmentation par rapport à 2022 (2 078 kw/h). Les recettes engendrées (947 000 € contre 333 000 €) auront, pour leur part, presque triplé. En Indre-et-Loire, le nombre de kw/h consommés a quant à lui diminué, passant de 805 000 à 615 000, quand bien même les recettes affichent un solde positif (238 000 € contre 116 000 € en 2022). Dans le département, les points de charge Tours-Place Rabelais, Amboise-Château et La Riche-Place Sainte-Anne ont été plébiscités par les usagers en 2023.

Pour finir, MODULO a conclu des accords d'interopérabilité avec les sociétés GIREVE et HUBJECT, qui offrent un parfait maillage du territoire afin de satisfaire les usagers des véhicules électriques.



Modulo



Retrouvez le Rapport d'Activité 2023  
sur notre site internet :  
[www.sieil37.fr/telechargement/publications](http://www.sieil37.fr/telechargement/publications)

100001



12 - 14 rue Blaise Pascal - BP 51314 - 37013 TOURS CEDEX 1  
Tél. : 02 47 31 68 68 - Télécopie : 02 47 05 81 21  
Courriel : [sieil@sieil37.fr](mailto:sieil@sieil37.fr)

